

# Joaquín Grilo

[www.flamenco-paris.com/joaquingrilo](http://www.flamenco-paris.com/joaquingrilo)

Contact : Sophie Chaillou - [sophie@lib-arte.fr](mailto:sophie@lib-arte.fr) ou 06 63 70 30 15

**Veillez remplir très lisiblement ce bulletin. Si votre adresse mail est illisible, vous risquez de ne pas recevoir des informations importantes.**

A envoyer avec votre règlement à : Association Lib'Arte, 57 avenue de Paris – 94800 Villejuif

**OU BIEN À APPORTER LORS DE VOTRE PREMIER COURS.**

(MERCİ DE NE PAS ADRESSER DE RECOMMANDÉ)

## ORDRE DES CHÈQUES : Lib'Arte

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Date de naissance : .....

Email (obligatoire) : .....

Téléphone portable (obligatoire) : .....

## 1. Choix des dates et niveaux des cours (Cocher)

**Jeudi 17 janvier 2019**  Moyen/Inter.1 (19h-20h30)  Inter.2/Avancé (20h30-22h)

*Février : pas de cours (Festival de Jerez).*

**Jeudi 14 mars 2019**  Moyen/Inter.1 (19h-20h30)  Inter.2/Avancé (20h30-22h)

**Jeudi 21 mars 2019**  Moyen/Inter.1 (19h-20h30)  Inter.2/Avancé (20h30-22h)

**Jeudi 18 avril 2019**  Moyen/Inter.1 (19h-20h30)  Inter.2/Avancé (20h30-22h)

**Jeudi 16 mai 2019**  Moyen/Inter.1 (19h-20h30)  Inter.2/Avancé (20h30-22h)

**Jeudi 20 juin 2019**  Moyen/Inter.1 (19h-20h30)  Inter.2/Avancé (20h30-22h)

## 2. Calcul de la somme due

Un cours : 25 €

Deux niveaux à la même date : 45 €

+ Adhésion annuelle obligatoire à l'association Lib'Arte : 15 €

Somme due : .....

## 3. Mode de règlement

**Vous avez la possibilité de régler :**

**En une fois** : Dans ce cas, veuillez régler la totalité de la somme due (nombre de cours x tarif plus adhésion de 15 €)

**En plusieurs fois, mensuellement** : Dans ce cas, veuillez envoyer un chèque par session, en ajoutant les 15 euros d'adhésion au premier chèque. **Les chèques doivent être datés du mois d'encaissement (à l'ordre de Lib'Arte).**

**En plusieurs fois, en fonction de vos nécessités** : Dans ce cas, veuillez envoyer vos chèques avec la date d'encaissement au dos, en ajoutant les 15 euros d'adhésion au premier chèque.

**Paiement en espèces possible sur place le jour du cours (votre chèque vous sera alors rendu).**

#### **4. Rappels importants sur l'organisation des cours mensuels / règlement intérieur**

**L'adhésion annuelle est obligatoire pour tout élève** et elle est à renouveler chaque année à la rentrée, ou à la date d'arrivée de l'élève au cours.

Aucune **absence du fait de l'élève ne donnera lieu à remboursement ni remplacement de date**. Tout élève qui ne se présente pas au cours deux fois sans prévenir pourra voir sa place attribuée à un autre élève pour les cours suivants sans aucun remboursement possible (l'élève est considéré comme démissionnaire et ses chèques sont encaissés).

En cas d'absence du Professeur, les cours de la date concernée seront remboursés.

Il est interdit de filmer, prendre des photos ou effectuer tout autre acte d'enregistrement sonore ou visuel, sauf autorisation spéciale de l'Artiste et de la Présidente de l'association. Le manquement à ces règles pourra provoquer l'exclusion définitive des cours sans aucun remboursement.

**Seules les personnes inscrites peuvent assister au cours** et accéder à la salle de danse. Pour des raisons d'assurance, seuls les adhérents de l'association pourront être admis de manière exceptionnelle à assister à un cours auquel ils ne participent pas. L'Association se réserve le droit de modifier l'organisation des cours (horaires, lieu), sans qu'aucun remboursement puisse être demandé.

**En cas de doute sur les horaires, lieu, absences éventuelles du Professeur, report de date, merci de vérifier la page :**

<http://www.flamenco-paris.com/joaquingrilo/>

Toutes les informations utiles y seront mises en ligne le plus tôt possible.

#### **5. Règlement et signature, approbation du règlement intérieur**

**Imprimez les pages 1 et 2 de ce bulletin d'inscription et complétez-les.**

**Vous devez joindre à votre dossier le ou les chèques correspondant aux options choisies.**

Il n'est pas nécessaire de faire un chèque séparé pour l'adhésion annuelle de 15 €.

**Chèques à l'ordre de Lib'Arte**

**Je soussigné(e) – Prénom, nom :** .....

Déclare avoir pris connaissance et accepter le règlement intérieur.

Déclare comprendre que : aucune absence du fait de l'élève ne sera remboursée (sauf certificat médical).

En cas de chèque impayé, toutes les inscriptions aux stages ou cours de l'association seront annulées sans préavis.

**Déclare s'engager à prévenir le plus tôt possible en cas d'absence à : [sophie@lib-arte.fr](mailto:sophie@lib-arte.fr) ou 06 63 70 30 15.**

**Date et signature (ajouter la mention : «Lu et approuvé»)**

**Les cours et stages ont lieu à l'Espace des 7 Arpents, 42 rue des 7 Arpents, métro Hoche (ligne 5)**

Tramway : Porte de Pantin ou Delphine Seyrig.

RER : ligne E / station Pantin à 1 km, soit moins de 12 mn à pied.

Cette ligne permet notamment d'accéder à la gare Saint-Lazare en 9 mn depuis la station Pantin.

Parking du Centre Commercial Verpantin à 180 m, soit 2 mn à pied

Parking du Centre Administratif (Pantin), soit à 4 mn à pied

Parking de La Cité de la Musique (à Paris) à 750 m, soit 10 mn à pied

Parking de l'Eglise (Pantin) à 800 m, soit 13 mn à pied